

COMMISSION SPORTIVE

BULLETIN D'ENGAGEMENT DRE SAISON 2017
1 FICHE PAR EQUIPE

N° d'agrément : _____

Intitulé Club : _____

Responsable de l'équipe : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

☐ CLASSIQUE

☐ HOMME

☐ POULIES

☐ FEMME

L'inscription d'une équipe en DRE implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Date et signature du Président

RAPPEL : Si votre club est engagé en D1 ou D2 il peut engager une ou plusieurs équipe(s) en DRE mais sans les trois meilleurs archers de la saison précédente y compris les transferts.

Règlement de la somme de 90 € par chèque à l'ordre de :

Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté de Tir à l'Arc

Merci de noter le N° du chèque
Le nom de l'agence

**Merci de retourner cette fiche à la Commission Sportive du Comité Régional
au plus tard le 31/03/2017 à**

Gilles COLLIN 12 RUE DES CHARMES ARCELOT 21310 ARCEAU

COMMISSION SPORTIVE

BULLETIN D'ENGAGEMENT DR
1 FICHE PAR EQUIPE

N° d'agrément : _____

Intitulé Club : _____

Responsable de l'équipe : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

☐ EQUIPE HOMME

☐ CLASSIQUE

☐ EQUIPE FEMME

☐ POULIES

L'inscription d'une équipe en DR implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Date et signature du Président

RAPPEL : Si votre club est engagé en D1 ou D2 vous pouvez engager une ou plusieurs équipe(s) en DR mais sans les trois meilleurs archers de la saison précédente y compris les transferts.

Merci de retourner cette fiche à la Commission Sportive du Comité Régional au plus tard le 15/04/2017 à

Gilles COLLIN 12 RUE DES CHARMES ARCELOT 21310 ARCEAU